

***Amnesty International
France***

*76, Boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19
tél : 01 53 38 65 65
www.amnesty.asso.fr*

***Commission promotion
des droits humains***

*compdh@amnesty.asso.fr
tél : 01 53 38 66 15*

Service jeunes

*coojeune@amnesty.asso.fr
tél : 01 53 38 65 52*



Coordonnées de votre groupe local

Jeunes,

**agissez pour les
Droits humains !**



amnesty  international

PARTOUT DANS LE MONDE

Les droits humains sont proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et inscrits dans la Convention relative aux droits de l'enfant.

Ils ne sont pas respectés partout dans le monde. Ils sont souvent gravement bafoués par de nombreux individus et États.

Bien informé-e-s, nous pouvons et nous devons agir ensemble pour faire changer cette situation de façon efficace et sans délai.

Des millions de personnes se sont rassemblées dans des ONG (organisations non gouvernementales) et dans des associations locales pour mener des actions qui permettent de faire progresser les droits humains.

A Amnesty International, par exemple, 1,8 millions de personnes à travers le monde se mobilisent en faveur des prisonniers d'opinion et du droit d'asile, contre l'arbitraire, la torture et la peine de mort...

**Plus nous serons nombreux à dénoncer l'injustice,
mieux nous serons entendus !!!**

Voici des idées pour agir :

- Au sein d'un club des droits humains p 2
- Dans une Antenne Jeunes d'Amnesty p 14

Agissez pour les Droits humains !!!

le Printemps des droits humains

Depuis 3 ans le Service Jeunes d'Amnesty International et les jeunes militants de la Section française ont décidé de consacrer chaque année les premiers jours du printemps à la promotion d'un droit en particulier.



Quatrième édition, mars 2006

La quatrième édition s'est tenue du 17 au 22 mars 2006 pour soutenir la campagne « Armes un marché hors de contrôle », s'articulant autour d'un événement parisien et d'un concert de clôture.

Quelques échos

A Paris, les six Antennes Jeunes parisiennes se sont retrouvées, comme l'an passé, à Beaubourg, les 17 et 18 mars.

Visibles par ce bus anglais rouge de 1964, il a été difficile de passer à côté sans les voir.

740 photos ont été prises et 89 auto-portraits récoltés pour dire non au commerce des armes hors contrôle.

L'Antenne de Valognes a fait signer 30% du Lycée soit 260 signatures. Elle poursuivait le samedi et le dimanche dans une foire aux livres, l'Antenne du



Signature de pétitions par le public lors du printemps des droits humains 2006.

Mans, quant à elle, a récolté 160 signatures... A Marseille, plus de 400 signatures et 350 photos ont été récoltées. A Rennes, et toujours malgré une forte « concurrence » (manifestations anti-CPE, différentes journées portes ouvertes...), l'Antenne Jeunes a obtenu plus de 500 photos entre le 17 et le 18 mars.



Le concert de clôture s'est tenu le mercredi 22 mars au Bataclan



Thonon-les-Bains

L'Antenne-jeunes, spécialisée dans l'événementiel culturel, a organisé, en amont du G8, une exposition flottante « A contre-courants » sur une barge faisant le tour du lac Léman, en association avec les autres groupes locaux (en France et en Suisse), sur le thème des transferts d'armes.



Vannes

Voici quelques interventions : Promotion des droits humains dans des lycées et LEP ; une séance par mois au Conseil municipal des jeunes de Vannes avec production de dessins et de sketches, projection d'un film d'Amnesty et exposition, création d'un jeu de l'oie sur les droits humains.

Paris-Ile-de-France



Assas-Paris II

Création d'un site et d'un journal de 6 pages ; pique-nique-débat au Jardin du Luxembourg ; concert au profit d'Amnesty à l'Abacadabar.

Paris I-IV Sorbonne

Organisation d'une conférence à Sciences Po sur le Chiapas et d'une soirée Latino du 9 décembre à la Guinguette Pirate.

Aix-en-Provence

Première Antenne-jeunes chargée d'un dossier de prisonnier, en l'occurrence un prisonnier birman. Autres actions : conférence sur la campagne Russie ; participation au Printemps des droits humains, avec messages libres sur des masques et un panneau, et signatures de pétition ; animation d'un site internet.

Pour toute information supplémentaire rendez-vous sur l'espace jeunes du site de la section française d'Amnesty International.

Agissez pour les Droits humains !!!



AGIR AU SEIN D'UN CLUB DES DROITS HUMAINS

Un club des droits humains c'est...

Le club est un lieu d'échange, de réflexion, de rencontre pour des jeunes sensibles au respect des droits humains, qui acceptent de donner un peu de leur temps pour agir ensemble et promouvoir ces droits et les défendre.

Ils peuvent se connaître ou non, être élèves de la même classe, de la même année ou d'années différentes, être tous très différents les uns des autres... Peu importe... quelques impératifs : agir ensemble, avoir de l'enthousiasme, des idées, bref tout ce qu'il faut pour rendre la vie d'un groupe agréable et efficace.

On peut aussi faire appel à un ou plusieurs adultes convaincus qui peuvent faciliter les relations avec l'administration, servir de relais avec d'autres adultes, aider dans certaines démarches ou recherches.

Comment créer un club ?

L'idée a germé, il faut maintenant construire ...

- Faire les premières démarches : obtenir l'autorisation des responsables de l'établissement, prendre contact avec la/le documentaliste...
- Trouver un lieu pour organiser les réunions, un horaire permettant au plus grand nombre de participer... Penser en particulier aux ressources du foyer associatif.
- Définir les premiers objectifs du club, penser aux premières actions possibles tout en réfléchissant aux moyens de les mettre en oeuvre.
- Faire de la publicité pour construire un groupe solide...

Une bonne motivation, une bonne écoute et le respect de chacun sont les clés de la réussite !!!



Deux témoignages

Une documentaliste à Saint Denis :

« Lorsqu'on se trouve confronté à longueur d'année à un manque manifeste de communication entre les différents partenaires de la communauté scolaire, débouchant même parfois sur des manifestations de violence de la part des élèves, comment ne pas essayer d'y remédier en créant une structure différente, propice à la réflexion, au respect de l'autre, à la recherche de solutions aux problèmes nés de la disparité culturelle des enfants qui fréquentent nos établissements scolaires ? » Un club Unesco est né au collège de Geyter à Saint Denis grâce à la documentaliste.

Un professeur de français à Amiens :

« Des années que l'envie me chatouillait... Et soudain le déclic... - Amiens, université d'été sur l'éducation aux droits humains avec Amnesty International et ATD Quart Monde. Rencontres avec des collègues pleins de doutes, pleins de questions mais aussi pleins d'idées. Témoignages de gens passionnés et passionnants, vivant l'éducation aux droits humains au quotidien, dans les universités ou dans la rue avec les plus défavorisés. Retour au collège. A l'heure de réunion des clubs, au foyer socio-éducatif, un jour j'annonce : un club des droits humains va s'ouvrir. Je fais des affiches. J'attends... Une ou deux personnes, sans doute mais tant pis, à Amiens, on a juré d'y croire. Quinze! Ils sont quinze devant moi! Essentiellement de ma classe, c'est vrai mais je ne les ai pas payés, c'est promis... Quinze, de tous niveaux, de tous horizons. Quinze et pas un n'abandonnera. »

Pour aider les autres, leur donner des idées...

Votre club existe, vous avez réalisé des actions, certaines avec succès mais parfois cela n'a pas aussi bien marché que vous le souhaitiez... cela peut intéresser d'autres jeunes qui manquent d'idée, qui ne savent pas, qui n'osent pas ...

Envoyez-nous vos récits d'expériences, réussies ou non, nous pourrions en faire profiter les autres clubs.

Agissez pour les Droits humains !!!

Témoignages

Pour eux, l'aventure a débuté comme cela :

« Bonjour, je m'appelle Mayssa, j'ai 16 ans et je suis sympathisante d'Amnesty depuis quelques temps. J'ai déjà participé à des actions urgentes par le biais d'un membre d'Amnesty International qui me les transmettait et, récemment, je me suis inscrite aux actions urgentes du service Jeunes. J'aimerais pouvoir m'investir davantage et éventuellement intégrer une Antenne-jeunes. »

ou encore....

Très motivée

« Oui, je suis très motivée pour cette association depuis que je suis en CM2.

Avec ma classe, on avait récolté de l'argent pour l'aider. Je serais bien intéressée de créer une Antenne jeunes mais à Vermon car mon lycée est là-bas ».

Matilde

Je me disais que je n'en aurai pas le temps,

« J'ai commencé à m'impliquer en décembre 2003, après avoir lu des témoignages sur la Tchétchénie sur le site d'Amnesty.

A la rentrée 2004, j'ai lu qu'il existait des Antennes-jeunes dans les facs et les lycées. L'idée m'est venue d'en créer une.

Au début, je me disais que je n'en aurai pas le temps, alors j'ai commencé par un relais, pour faire passer des documents et des pétitions. Ensuite, avec des amis, j'ai participé à une manifestation contre le silence sur la situation en Tchétchénie.

Nous avons maintenant des réunions régulières, des projets d'actions, etc...

L'antenne regroupe 15 personnes. La liberté est un droit universel et ceux qui en sont privés méritent qu'on se batte pour eux. Amnesty est une des rares associations qui permette aux jeunes d'agir concrètement. »

Pierre, 17 ans

Membre d'Amnesty International



Se rencontrer, se connaître, échanger...

Le Service jeunes organise tous les ans un week-end jeunes, qui réunit les représentants des différentes Antennes Jeunes et les membres du Service jeunes. C'est bien sûr l'occasion de nous rencontrer, mais aussi de définir tous ensemble les actions que nous allons mener pour l'année à venir. Nous en profitons aussi pour compléter notre connaissance sur certains points (les réfugiés, la mission d'Amnesty, le travail des « chercheurs », etc.) à travers des formations dispensées par des membres d'Amnesty.

Un journal

Trimestriel, « Jeux d'Encres » est le journal des jeunes d'Amnesty International section française. Conçu par des bénévoles du Service jeunes, il rend compte de l'actualité du mouvement des jeunes d'Amnesty et permet de communiquer à toutes les Antennes Jeunes les retombées positives d'initiatives intéressantes.

Chaque numéro comprend aussi des articles sur un ou plusieurs pays dont la situation en matière de droits humains préoccupe Amnesty et/ou un dossier spécial sur un pays ou un thème (droits des femmes, des enfants, droit à la santé, etc.).

Que fait une Antenne Jeunes ?

Au sein d'une Antenne Jeunes vous pouvez participer aux différentes actions du mouvement dans le cadre de la mission de l'association. Durant l'année, les Antennes Jeunes peuvent participer à quatre campagnes d'une durée d'environ deux mois, ainsi qu'à d'autres actions ponctuelles, parfois des « Actions urgentes » concernant des cas de violations des droits humains portant sur les jeunes.

Quelques idées d'actions pour une Antenne Jeunes...

- Organiser des manifestations, événements relayant les campagnes d'Amnesty (concerts, conférences, expositions...)
- Organiser des tables de presse pour se faire connaître, diffuser de l'information, sensibiliser le public et lui proposer des actions comme signer des pétitions.
- Rencontrer les plus jeunes (primaires, collèges) et animer des rencontres ayant un thème relatif aux droits humains...



Des idées d'actions

Les idées sont nombreuses. Voici quelques exemples de réalisations que vous pouvez entreprendre dans un club de droits humains :

• Organiser une exposition

Le sujet est choisi, certain-e-s d'entre vous sont des artistes, ils ont un peu de temps pour réaliser des panneaux, vous avez trouvé des articles de journaux, des photos, tout va donc bien, allez-y !

Mais vous pouvez aussi utiliser des expositions déjà réalisées à l'extérieur par des organisations qui travaillent sur le sujet choisi, vous n'aurez alors qu'à l'installer dans un endroit présentant une bonne visibilité...

Par exemple, Amnesty peut prêter des expositions sur les enfants soldats, sur les défenseurs des droits humains, sur la violence contre les femmes... Il suffit de contacter le groupe le plus proche.

• Créer un fond de documentation sur les droits humains

Il suffit de rassembler des ouvrages sur les droits humains, des ouvrages de référence comme les textes des différentes déclarations, des témoignages, les journaux d'associations travaillant sur les droits humains... Une excellente occasion de se documenter soi-même, tout en proposant ces documents aux enseignants et aux jeunes, par l'intermédiaire du CDI par exemple.

• Installer un panneau permanent d'information

Dans un endroit de passage, il permet à tous de s'informer.

Sur ce panneau, vous pourrez afficher et mettre à jour l'actualité, ainsi que des productions d'élèves, des affiches, des informations concernant les parutions, des sites internet et bien sûr les horaires des rencontres ou permanences que vous organisez.

• Organiser des exposés, des interventions, des débats

Les sujets sont nombreux : l'esclavage moderne, les enfants soldats, le droit à l'éducation, le travail des enfants...

Vous pouvez faire des recherches dans votre club et ensuite venir en parler avec les autres, vous pouvez « inviter » un membre d'association, un journaliste, un témoin à venir vous parler d'un sujet qui vous intéresse et vous apporter son expérience personnelle.

Agissez pour les Droits humains !!!



• *Correspondre avec des jeunes d'un autre établissement, d'un autre pays...*
Vous pourrez échanger, partager, poser des questions et découvrir ainsi d'autres cultures, d'autres coutumes...

• *Écrire et diffuser un journal*

Tous les mois, tous les trimestres, proposez-le aux autres élèves, aux parents d'élèves et pourquoi pas à l'extérieur...

• *Participer à des actions organisées par des associations de défense des droits humains*

Nombreux sont les concours qui permettent de réfléchir aux droits humains et d'y associer d'autres, jeunes et moins jeunes autour de soi : concours de dessins, de textes, de reportages, d'affiches...

Par exemple, ce concours lancé par un collectif d'associations qui proposait de réaliser un reportage sur une violation des droits humains, en utilisant au choix : la « Une » d'un journal, une série de 6 photos, un reportage sonore ou un reportage vidéo.

Et la continuité du club

Peut-être êtes-vous préoccupé-e-s par la continuité de l'action du club... vous êtes en troisième, en terminale... que va-t-il se passer l'an prochain ?

Nous avons déjà évoqué la possibilité de faire participer des jeunes de niveaux différents... cela permettra de poursuivre l'action, l'adulte qui vous accompagne peut lui aussi assurer le suivi et pourquoi pas en fin d'année organiser un temps fort destiné à motiver d'autres jeunes et ainsi assurer la relève !



Réalisation de jeunes du Lycée Colbert Paris 10^{ème} dans le cadre du projet « Jeux Olympiques » organisé par la section française d'Amnesty

Agissez pour les Droits humains !!!



AGIR AU SEIN D'UNE ANTENNE JEUNES D'AMNESTY

ZOOM sur les Antennes Jeunes d'AMNESTY :

Une Antenne Jeunes, c'est un groupe d'étudiants et/ou lycéens qui décide de militer aux côtés d'Amnesty.

L'Antenne Jeunes comprend un responsable membre d'Amnesty International. Elle est automatiquement rattachée au service jeunes.

Deux possibilités peuvent se présenter :

- Un club des droits humains peut décider de devenir une Antenne Jeunes
- Un groupe de lycéens peut décider de créer d'emblée une Antenne Jeunes

Pour connaître les procédures de création d'une Antenne Jeunes vous pouvez contacter le service jeunes dont les coordonnées sont précisées en dernière page de ce livret ou contacter un groupe local d'Amnesty International.

Pour se constituer et évoluer, il est souhaitable qu'une Antenne Jeunes se mette en relation avec le groupe local avec qui elle établira un partenariat tout en gardant sa totale indépendance.

Au sein de votre établissement il faut vous faire connaître (affiches, journal de l'établissement...), fidéliser vos membres (organisation de projets concrets, responsabilisation de chacun-e, plan d'activités ...) et organiser le fonctionnement de l'Antenne Jeunes (préparation des réunions, recherche de partenaires ...).

Le Service jeunes d'Amnesty International France

Le Service jeunes d'Amnesty International France coordonne les Antennes Jeunes et assure la liaison entre elles. Il anime le réseau des Antennes Jeunes en leur proposant des actions ponctuelles ou à plus long terme, des Actions urgentes et d'autres qui leur sont spécifiques.



Le projet « Jeux Olympiques » en 2004

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2004, la commission Promotion des droits humains a lancé dès juin 2003 un projet de sensibilisation à la lutte contre les discriminations en s'appuyant sur un constat : en 1896, les Jeux Olympiques modernes s'adressent aux hommes, blancs, valides. Aujourd'hui nous avons des athlètes femmes, « de couleur », comme on dit, et peut-être avec un handicap. Une certaine forme de discrimination a donc reculé aux Jeux Olympiques et Paralympiques.



L'objectif du projet était de s'adresser particulièrement aux jeunes en leur proposant d'agir avec des athlètes de haut niveau. Prendre contact avec eux, les persuader de lutter ensemble contre toutes les discriminations et de porter leur message jusqu'à Athènes, voilà ce que la commission proposait à tous ceux qui souhaitaient rejoindre ce projet un peu fou !

Dans la France entière, des groupes de jeunes à travers des établissements scolaires, des associations sportives ou de quartier, se sont mobilisés pendant plusieurs mois pour confectionner des messages dénonçant différentes discriminations pratiquées à travers le monde. Les athlètes sont devenus les porte-parole de ces jeunes à Athènes.

Le projet « Art posté, postez pour elles ! »

C'est ce titre qu'a choisi la commission Promotion des droits humains pour que le mail art (création artistique destinée à être postée telle quelle et acheminée vers un destinataire) soit aussi le vecteur de la grande campagne amnésienne « Halte à la violence envers les femmes ».



C'est un projet qui s'adressait à tous les artistes, en herbe ou confirmés. De nombreux groupes locaux se sont mis au service des participants pour donner des informations sur le thème, puis aider à la réalisation, et organiser des expositions.

Un premier « temps fort » a été l'exposition réalisée durant le congrès de Lyon qui a permis de présenter plus d'une centaine de réalisations.

Mais le projet ne s'arrête pas là. En septembre une exposition organisée au musée de la Poste va permettre de relancer l'action pour toute une année en lui donnant une dimension internationale sur le thème « Femmes, hommes : le vivre ensemble ».

Agissez pour les Droits humains !!!



Réalisation de jeunes du collège de Savenay dans le cadre du projet « Jeux Olympiques » organisé par la section française d'Amnesty



Réalisation de... dans le cadre du concours « Art posté » organisé par la section française d'Amnesty



Réalisation d'une exposition de dessins sur le thème des droits de l'enfant dans un collège de Saint-Germain-en-Laye



Agir avec des partenaires

Pour agir au sein d'un club des droits humains, il n'est pas nécessaire d'être membre d'une association mais souvent, en prenant contact avec des militant-e-s qui travaillent pour la promotion ou la défense des droits humains, vous pourrez enrichir votre travail et profiter de leur expérience.

De nombreuses associations pourront être vos partenaires lors d'une action particulière, à vous de les solliciter mais en voici quelques-unes que nous avons choisies et à qui nous avons demandé de se présenter elles-mêmes.

UNICEF

L'Unicef est un organisme des Nations Unies qui se consacre à l'amélioration des conditions de vie des enfants des pays en développement et de leurs mères. Il gère des programmes de développement à long terme, dans des domaines aussi variés que la santé, la nutrition, l'eau, l'éducation, etc.

3, rue Duguay-Trouin
75282 Paris Cedex 06
Tel : 01 44 39 77 77
www.unicef.org/french/

Fédération des Clubs UNESCO

Les Clubs Unesco ont été créés pour défendre l'idéal de l'Unesco. En France, ils sont implantés en grande partie en milieu scolaire. Leur démarche éducative est particulièrement orientée vers ces domaines : développement et solidarité avec les pays en développement, droits humains et lutte contre le racisme, communication interculturelle, paix et désarmement.

173, rue de Charenton
75012 Paris
Tel : 01 42 58 68 06
www.clubs-unesco.org

Ils sont regroupés au niveau national au sein de la Fédération Française des Clubs Unesco et au niveau international au sein de la SMACU. Documentation sur demande.

Ligue des Droits de l'Homme

Constituée pour défendre les victimes d'injustice ou de discrimination et pour promouvoir l'application des principes affirmés dans la Déclaration de 1789 ou dans la Déclaration Universelle de 1948. Les 350 fédérations ou sections locales de la Ligue des droits de l'Homme sont à la disposition des clubs des Droits Humains des établissements scolaires auxquels elles peuvent apporter soutien et information.

138 rue Marcadet
75018 Paris
Tel : 01 56 55 51 00
www.ldh-france.org

Agissez pour les Droits humains !!!

Témoignages et exemples d'actions



Organisation d'un partenariat

Le club des droits humains du lycée de Bayonne est jumelé avec le lycée Mweya au Burundi.

Avec l'aide du groupe local d'Amnesty, il est entré en contact avec la ligue Iteka, une association burundaise, pour organiser un partenariat et un don de matériel informatique à destination du lycée

Mweya. Pour financer ce don, le club du lycée de Bayonne a organisé le cross « René Cassin » qui a permis d'acheter trois ordinateurs et leurs imprimantes : 2000 élèves de la seconde à la terminale ont couru pour soutenir cette initiative...

Autour du monde

Entre septembre 2002 et avril 2003, Thierry Dubois participait à la course autour du monde en solitaire avec escales, Around Alone, sur son bateau Solidaires. A chaque escale (États-Unis, Angleterre, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et Brésil), le skipper français a collecté les messages des enfants adressés sur des cartes postales au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, afin de lui rappeler que la défense des droits de l'enfant est primordiale. Un concours de dessin lors de chaque escale a permis de sélectionner cinq dessins d'enfants qui ont décoré la plus grande voile de son monocoque Solidaires.

En France, plusieurs clubs des droits humains ont participé aux côtés d'Amnesty à cette action.

Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme par intérim de l'ONU, Bertrand Ramcharan, et le Président du Comité des droits de l'enfant, Jacob Egbert Doek, ont reçu le navigateur français et une représentante d'Amnesty International vendredi 16 janvier 2004 au Palais Wilson à Genève. Thierry Dubois leur a remis les messages d'enfants des cinq continents collectés lors de sa course.



Le spi du bateau de Thierry Dubois décoré par les dessins des enfants



Votre club et Amnesty International

Les membres d'Amnesty International peuvent vous aider au sein de votre club des droits humains. Voici quelques propositions :

Vous apporter des informations

Amnesty International peut mettre à votre disposition des informations sur des violations des droits humains dont elle a connaissance, en particulier à l'occasion d'une campagne sur un pays ou sur un thème (enfants des rues, réfugiés...).

Vous aider à agir en vous proposant

- une participation à certaines actions ou appels mondiaux publiés dans « La Chronique », le journal publié chaque mois par Amnesty ou dans « Sans commentaire » mis gratuitement à la disposition des établissements scolaires.
- une participation à des « actions urgentes » le plus souvent ciblées sur les jeunes
- une participation à des actions « ponctuelles » comme l'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Convention pour les Droits de l'Enfant... ou à des actions dans la durée comme les campagnes organisées sur un pays, un thème.

Venir témoigner

L'association dispose pour cela de documentation écrite, de supports audiovisuels. De plus, des militant-e-s peuvent venir vous rencontrer et intervenir dans un débat que vous auriez vous-même organisé.

Un seul interlocuteur : le groupe local

Amnesty compte 370 groupes de militant-e-s en France. A vous de prendre contact avec le groupe le plus proche. Selon les priorités de ce groupe, sa composition, les actions que vous pourrez mener avec lui pourront être très diverses.

Ses coordonnées figurent sur la dernière page de ce livret sinon, n'hésitez pas à les demander à notre responsable régional (son téléphone est dans toutes les « Chroniques ») ou directement à la section française qui vous mettra en relation avec lui..

Action urgente

Lorsque le cas d'un prisonnier nécessite une action rapide parce qu'il risque d'être exécuté, ou bien parce que son état de santé nécessite des soins immédiats, Amnesty met en oeuvre le réseau d'actions urgentes. Il s'agit d'intervenir par lettre, fax ou courrier électronique auprès des autorités qui détiennent le prisonnier concerné. Il peut aussi s'agir de victimes de « disparitions », d'assassinats politiques, etc.

ATD Quart Monde

Le mouvement « Jeunesse-Quart Monde » rassemble les jeunes de tous milieux qui désirent lutter contre la grande pauvreté et l'exclusion sociale en Europe et dans le monde entier.

114 avenue Général Leclerc
95480 Perrelaye
Tel : 01 34 30 46 10
www.atd-quartmonde.org

Créer un Club Quart Monde, c'est apprendre à connaître les causes de la misère et s'engager dans des actions concrètes de « partage de savoir » là où on vit.

MRAP, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès de l'ONU créée en 1949. Ce mouvement se fixe pour objectifs la lutte contre toutes les formes de racisme en France et dans le monde, et pour le respect des droits des minorités.

43 boulevard Magenta
75010 Paris
Tel : 01 53 38 99 99
www.mrap.asso.fr

A l'origine de la législation française contre le racisme, il intervient contre toutes les discriminations dont font l'objet les individus en raison de leur appartenance à une ethnie ou une religion. Il oeuvre au développement d'actes et de campagnes de solidarité envers les victimes du racisme.

Dans le domaine de l'éducation, le MRAP, reconnu association d'éducation populaire, édite un certain nombre de brochures pédagogiques à destination des enseignants, des élèves sur les thèmes suivants : Tsiganes et gens du voyage, abolition de l'esclavage, le nazisme, les Indiens des Amériques, la rencontre des cultures. Il dispose d'une mallette pédagogique. Il intervient à la demande des établissements scolaires sur ces différents sujets.

Médecins du Monde

Son département Jeunesse : Action-Écoles a pour vocation d'associer les jeunes à l'aide humanitaire, de leur proposer des projets de solidarité, de leur offrir des engagements conformes à leurs idéaux, de leur permettre de choisir des objectifs adaptés à leur attente et à leur rôle et agir dans un esprit d'indépendance et de neutralité. C'est pourquoi Action-Écoles se fait le porte-parole auprès des jeunes de l'éthique de Médecins du Monde : aider, soigner, témoigner...éduquer.

62, rue Marcadet
75018 Paris
Tel : 01 44 92 15 15
www.medecinsdumonde.org

Agissez pour les Droits humains !!!



Restos du Coeur

« Aujourd'hui on n'a plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid ». Depuis leur création en 1985 par Coluche, les Restos du Coeur luttent bénévolement (sans idéologie, discours ou baratin) pour les plus démunis. L'association, forte aujourd'hui de 43000 bénévoles est implantée dans 1900 centres et antennes répartis partout en France. Ce rassemblement de personnes de tous âges, de tous milieux sociaux, de tous bords politiques et de toutes confessions, se réalise au nom de la solidarité pour fournir de la nourriture à tous ceux qui ont faim. Les Restos du Coeur ont distribué près de 67 millions de repas durant la campagne 2004/2005.

8 rue Athènes
75009 Paris
Tel : 01 53 32 23 23
www.restosducoeur.org

Secours Populaire Français

Pour le Secours Populaire français, les droits humains c'est faire reculer la misère en France et dans le monde, c'est le droit de se nourrir, de se loger, d'accéder aux vacances, à la santé, à la culture, au sport... C'est le droit de vivre en toute dignité. Pas de paroles, des gestes concrets et directs : entre autres, faciliter les départs en vacances, les inscriptions à des clubs sportifs, donner un coup de pouce pour trouver un emploi, offrir des places de spectacles... creuser des puits, construire des maternités, aider les familles d'emprisonnés.

9/11 rue Froissart
75140 Paris
Tel : 01 44 78 21 00
www.secourspopulaire.asso.fr



Agissez pour les Droits humains !!!

Agir avec Amnesty International



Amnesty International existe depuis 1961, c'est une association qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1977.

Les deux principes fondamentaux de l'ONG sont l'impartialité et l'indépendance. Amnesty ne soutient aucune idéologie, religion ou intérêt économique particuliers. Elle dénonce les violations de droits humains où qu'elles se produisent, et quel que soit le régime politique en place. Amnesty ne prend jamais parti dans les conflits entre un gouvernement et un groupe d'opposition. Elle ne défend pas des opinions, mais le droit de les exprimer. Les droits de la personne humaine doivent être respectés par tous, sans discrimination. L'association est dotée d'un statut consultatif auprès de l'ONU.

Des bénévoles au service des droits humains

Amnesty International mobilise des bénévoles, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui choisissent, par solidarité, de consacrer une partie de leur temps et de leur énergie à défendre les victimes de violations des droits humains. Amnesty International compte environ un million de membres et de sympathisants actifs dans plus de 140 pays et territoires. Ils viennent d'horizons très différents et ne partagent pas les mêmes convictions politiques ou religieuses, mais ils aspirent tous à bâtir un monde dans lequel les droits humains seront enfin les droits de tous.

De nombreux membres d'Amnesty International n'agissent pas seuls : il existe plus de 7 500 groupes locaux, de jeunes, d'étudiants ou autres groupes spécialisés, dans près de 100 pays ou territoires. Des milliers d'autres participent à des réseaux spécialisés sur des pays ou des thèmes particuliers.

Le statut « Espoir »

Être sympathisant, c'est vouloir être tenu informé des actions pour y participer ponctuellement si on le désire.



Aux mineurs qui veulent déjà s'impliquer sans forcément attendre l'âge légal ou une autorisation parentale, nous proposons le « Statut Espoir » qui, en attendant de s'engager autrement dans le mouvement, leur permet de rester informés et d'être associés aux diverses actions des Antennes Jeunes et des groupes locaux.